

**KBC Bank**  
Société anonyme  
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles  
TVA BE 0462.920.226 RPM Bruxelles

Rapport de l'**Assemblée générale annuelle** des actionnaires qui s'est  
tenue le mercredi **27 avril 2016**  
à l'avenue du Port 2 à 1080 Bruxelles

### **PROCÈS-VERBAL**

L'Assemblée débute à 11 heures sous la présidence de Monsieur Johan Thijs, administrateur délégué et président du Comité de direction.

Avec l'accord de l'Assemblée, le président nomme Monsieur Johan Tyteca, secrétaire du Conseil d'administration, comme secrétaire/scrutateur de l'Assemblée générale annuelle.

Le Président et le Secrétaire forment ensemble le Bureau de l'Assemblée. Comme il n'y a que deux actionnaires, l'élection de deux scrutateurs n'est pas nécessaire.

---

Ont été déposés au bureau :

1. les preuves de la publication des convocations adressées aux détenteurs d'obligations, avec les points à l'ordre du jour renfermant les propositions de décision :

- au Moniteur belge, dans le Standaard et dans Le Soir du 31 mars 2016
- sur le site Internet d'Euronext Amsterdam

2. Le texte de la convocation du 31 mars 2016 adressée aux actionnaires, aux administrateurs et au commissaire.

---

Conformément à l'article 533 du Code des sociétés, les actionnaires et le commissaire ont été convoqués par lettre ordinaire le 31 mars 2016.

Les administrateurs ont été convoqués le 31 mars 2016 par un moyen de communication électronique que la société utilise, avec l'accord du Conseil d'administration, pour distribuer des documents aux administrateurs.

L'ordre du jour et les documents à présenter à l'Assemblée figuraient dans les convocations susmentionnées.

---

Le président constate que, d'après la liste des présences, les deux actionnaires de KBC Bank, détenant un total de 915.228.482 actions, c'est-à-dire la totalité des actions émises par la société, sont représentés.

Le président communique également qu'en vertu de l'A.R. du 27 novembre 1973 portant réglementation des informations économiques et financières à fournir aux conseils d'entreprises, les informations annuelles exigées ont été communiquées au Conseil d'entreprise le jeudi 15 avril 2016 par la direction.

L'Assemblée a été convoquée pour débattre de l'ordre du jour suivant :

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.
5. Proposition d'approbation de la proposition d'affectation des bénéfices de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015, à savoir : 1.327.081.298,90 EUR en tant que dividende brut, soit un dividende brut de 1,45 EUR par action, et 16.871.916,59 EUR en tant que participation des salariés.
6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2015.
7. Proposition de donner décharge aux ex-administrateurs de KBC Lease Holding SA pour l'exercice de leur mandat dans KBC Lease Holding SA pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de la fusion par acquisition de KBC Lease Holding SA par KBC Bank SA.
8. Proposition de donner décharge aux ex-administrateurs de Banque Diamantaire Anversoise SA pour l'exercice de leur mandat dans Banque Diamantaire Anversoise SA pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de

la fusion par acquisition de Banque Diamantaire Anversoise SA par KBC Bank SA.

9. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2015.
10. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Lease Holding SA pour l'exercice de son mandat pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de la fusion par acquisition de KBC Lease Holding par KBC Bank SA.
11. Proposition de donner décharge au commissaire de Banque Diamantaire Anversoise SA pour l'exercice de son mandat pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de la fusion par acquisition de Banque Diamantaire Anversoise SA par KBC Bank SA.
12. Conformément à la proposition du Comité d'audit et sur proposition du conseil d'entreprise, proposition de nomination de PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprises SCCRL (« PwC ») en tant que commissaire pour le délai légal de trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019. PwC a désigné MM. Roland Jeanquart et Gregory Joos en tant que représentants.  
Proposition de fixation des honoraires de commissaire à 1.495.000 EUR pour l'exercice 2016, et à 1.655.000 EUR par an pour les exercices 2017 et 2018.
13. Nominations statutaires
  - a. Proposition de nommer Mme Sonja De Becker comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2020.
  - b. Proposition de renommer M. Daniel Falque comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2020.
  - c. Proposition de nommer définitivement Monsieur Bo Magnusson comme administrateur indépendant, coopté par le Conseil d'administration du 17 février 2016, au sens de l'article 526ter du Code des sociétés et conformément aux critères y énoncés, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2020.
  - d. Proposition de renommer Monsieur Lode Morlion comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2020.
  - e. Proposition de renommer Mme Ghislaine Van Kerckhove comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2020.

#### 14. Tour de table

Le président passe ensuite à l'examen des points à l'ordre du jour.

**1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Bank SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.**

Sur ordre du Conseil d'administration, le président dresse un compte rendu des activités de l'exercice 2015 écoulé, telles que résumées dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration concernant les comptes annuels consolidés et non consolidés.

L'Assemblée générale prend connaissance de ce rapport annuel.

**2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.**

L'Assemblée générale prend connaissance des rapports de contrôle du commissaire sur les comptes annuels consolidés et non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.

**3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.**

L'Assemblée générale prend connaissance des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice 2015, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration.

**4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015.**

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix les comptes annuels non consolidés au 31 décembre 2015 sous la forme présentée par le Conseil d'administration.

**5. Proposition d'approbation de la proposition d'affectation des bénéfices de KBC Bank SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2015, à savoir : 1.327.081.298,90 EUR en tant que dividende brut, soit un dividende brut de 1,45 EUR par action, et 16.871.916,59 EUR en tant que participation des salariés.**

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité des voix la proposition d'affectation du résultat, telle que reprise dans les comptes annuels non consolidés.

**6. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Bank SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2015.**

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs à l'unanimité des voix.

**7. Proposition de donner décharge aux ex-administrateurs de KBC Lease Holding SA pour l'exercice de leur mandat dans KBC Lease Holding SA pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de la fusion par acquisition de KBC Lease Holding SA par KBC Bank SA.**

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs à l'unanimité des voix.

**8. Proposition de donner décharge aux ex-administrateurs de Banque Diamantaire Anversoise SA pour l'exercice de leur mandat dans Banque Diamantaire Anversoise SA pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de la fusion par acquisition de Banque Diamantaire Anversoise SA par KBC Bank SA.**

L'Assemblée générale donne décharge aux administrateurs à l'unanimité des voix.

**9. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Bank SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2015.**

Par scrutin séparé, l'Assemblée générale donne décharge au commissaire à l'unanimité des voix.

**10. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Lease Holding SA pour l'exercice de son mandat pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de la fusion par acquisition de KBC Lease Holding par KBC Bank SA.**

Par scrutin séparé, l'Assemblée générale donne décharge au commissaire à l'unanimité des voix.

**11. Proposition de donner décharge au commissaire de Banque Diamantaire Anversoise SA pour l'exercice de son mandat pendant la période du 1er janvier 2015 au 1er juillet 2015, date de la fusion par acquisition de Banque Diamantaire Anversoise SA par KBC Bank SA.**

Par scrutin séparé, l'Assemblée générale donne décharge au commissaire à l'unanimité des voix.

**12. Conformément à la proposition du Comité d'audit et sur proposition du conseil d'entreprise, proposition de nomination de PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprises SCCRL (« PwC ») en**

**tant que commissaire pour le délai légal de trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019. PwC a désigné MM. Roland Jeanquart et Gregory Joos en tant que représentants.  
Proposition de fixation des honoraires de commissaire à 1.495.000 EUR pour l'exercice 2016, et à 1.655.000 EUR par an pour les exercices 2017 et 2018.**

Par scrutin séparé, l'Assemblée générale décide à l'unanimité des voix de nommer PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'entreprises SCCRL (« PwC ») en tant que commissaire pour le délai légal de trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2019. PwC a désigné MM. Roland Jeanquart et Gregory Joos en tant que représentants.

Par scrutin séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de fixer des honoraires de commissaire à 1.495.000 EUR pour l'exercice 2016, et à 1.655.000 EUR par an pour les exercices 2017 et 2018.

### **13. Nominations statutaires**

Par scrutin séparé, il est décidé à l'unanimité des voix de nommer Madame Sonja De Becker comme administrateur pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2020.

Par scrutin séparé, il est décidé, à l'unanimité des voix, de renommer Monsieur Daniel Falque comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2020.

Par scrutin séparé, il est décidé, à l'unanimité des voix, de nommer définitivement Monsieur Bo Magnusson comme administrateur indépendant, coopté par le Conseil d'administration du 17 février 2016, au sens de l'article 526<sup>ter</sup> du Code des sociétés et conformément aux critères y énoncés, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2020.

Par scrutin séparé, il est décidé, à l'unanimité des voix, de renommer Monsieur Lode Morlion comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2020.

Par scrutin séparé, il est décidé, à l'unanimité des voix, de nommer Madame Ghislaine Van Kerkhove comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale de 2020.

### **14. Tour de table**

Aucune nouvelle remarque n'a été formulée.

Il en est dressé procès-verbal.

Après lecture et acceptation du présent procès-verbal, ont signé les membres du bureau et les actionnaires.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, l'Assemblée générale est clôturée à 11h30.

le Secrétaire

le Président

KBC Assurances SA KBC Groupe SA